



CONFÉRENCE

Quarante et unième session

Rome, 22-29 juin 2019

Rapport de la soixante-douzième session du Comité des produits (Rome, 26-28 septembre 2018)

Résumé

Le Comité des produits a tenu sa soixante-douzième session du 26 au 28 septembre 2018. Le Comité souhaite porter à l'attention du Conseil et de la Conférence les questions ci-après.

Questions portées à l'attention du Conseil

L'attention du Conseil est appelée, en particulier, sur ce qui suit:

- *Situation et perspectives à court terme des marchés des produits* (paragraphe 8, 9, 10, 11 et 12)
- *Perspectives à moyen terme: tendances et nouveaux enjeux* (paragraphe 13, 14, 15, 16, 17 et 18)
- *Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords commerciaux régionaux et l'appui de la FAO aux Membres* (paragraphe 20, 21, 22, 23 et 24)
- *La situation des marchés des produits agricoles 2018 – Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire* (paragraphe 26, 27, 28, 29 et 30)
- *Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique* (paragraphe 34, 35, 36 et 37)
- *Thèmes de la prochaine édition du rapport sur La situation des marchés des produits agricoles* (paragraphe 38, 39 et 40)
- *Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD)* (paragraphe 41 et 42)
- *Programme de travail pluriannuel* (paragraphe 44 et 45)

En outre, au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé», le Comité a souscrit à la proposition de la République populaire de Chine relative à la célébration, le 21 mai, d'une Journée internationale du thé, et a

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



demandé au Secrétariat de collaborer avec le Bureau du Comité des produits afin de soumettre la proposition à l'examen du Conseil, à sa cent soixantième session, en vue de la présenter à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa prochaine session (2019) (paragraphe 33).

Questions portées à l'attention de la Conférence

L'attention de la Conférence est appelée, en particulier, sur ce qui suit:

- *Situation et perspectives à court terme des marchés des produits* (paragraphe 11 et 12)
- *Perspectives à moyen terme: tendances et nouveaux enjeux* (paragraphe 14, 15 et 16)
- *Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords commerciaux régionaux et l'appui de la FAO aux Membres* (paragraphe 20, 21 et 24)
- *La situation des marchés des produits agricoles 2018 – Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire* (paragraphe 26, 27 et 30)
- *Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD)* (paragraphe 41 et 42)

Suite que le Conseil et la Conférence sont invités à donner

Le Conseil et la Conférence sont invités à:

- Adopter le rapport de la soixante-douzième session du Comité des produits.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boubaker Ben-Belhassen
Secrétaire du Comité des produits
Courriel: boubaker.benbelhassen@fao.org

I. Introduction

1. Le Comité des produits a tenu sa soixante-douzième session du 26 au 28 septembre 2018 au Siège de la FAO, à Rome. Sur les 106 membres du Comité pour l'exercice biennal 2018-2019, 83 étaient représentés à la session. Trois États Membres de l'Organisation, le Saint-Siège, la Palestine et quatre organisations intergouvernementales ont participé en qualité d'observateurs. La liste des États Membres et des organisations représentés à la session (CCP 18/INF/3) peut être consultée à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/about/meetings/commodity-problems/ccp72/list-of-documents/fr/>.
2. Le Bureau, composé de M. Khaled El Taweel (Égypte), à la présidence, de l'Argentine, de l'Australie, du Canada, du Congo, de la Suède et de la Thaïlande, a continué d'exercer ses fonctions jusqu'à l'élection du nouveau Bureau, à la fin de la session.
3. En l'absence du Président, et conformément au Règlement intérieur du Comité, la session a été présidée par M. Fredrik Alfer (Suède), en sa qualité de premier Vice-Président du Bureau.
4. Le Comité a été informé que l'Union européenne participait à la session en vertu des dispositions des paragraphes 8 et 9 de l'article II de l'Acte constitutif de la FAO.
5. Le Comité était assisté par un comité de rédaction composé des pays suivants: Afghanistan, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Brésil (Président), Chine, Cuba, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Kenya, Tunisie et Uruguay.
6. Le Comité a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires de la session. L'ordre du jour est reproduit à l'Annexe A.

II. Déclaration du Directeur général adjoint (Opérations)

7. M. Laurent Thomas, Directeur général adjoint (Opérations), a prononcé une déclaration liminaire au nom du Directeur général, dans laquelle il a souligné le rôle important que joue le Comité des produits dans les travaux de l'Organisation.

III. Marchés mondiaux des produits agricoles

A. Situation et perspectives à court terme des marchés des produits

8. Le Comité a examiné la situation et les perspectives à court terme des marchés des produits alimentaires et agricoles et s'est félicité des informations fournies.
9. Le Comité a insisté sur l'importance que revêtent les rapports et les activités de la FAO en matière de suivi, d'évaluation et de perspectives des marchés des produits parce qu'ils contribuent à rendre les marchés plus transparents et permettent des prises de décisions en meilleure connaissance de cause.
10. Le Comité a souligné qu'il importait de renforcer ces activités et d'aider les Membres à réaliser la cible 2c du deuxième objectif de développement durable (ODD 2), qui appelle les gouvernements à «*adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et de produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires*».
11. Le Comité a demandé instamment aux gouvernements et aux autres parties prenantes de continuer d'améliorer le suivi de l'offre, de la demande, des échanges et des prix des denrées alimentaires et des produits agricoles et de faire en sorte que les données et les informations soient accessibles au public en temps opportun.

12. Le Comité a noté que le Secrétariat pourrait envisager de tenir compte d'autres facteurs dans son analyse des marchés mondiaux des produits, selon qu'il conviendra.

B. Perspectives à moyen terme: tendances et nouveaux enjeux

13. Le Comité a pris note avec satisfaction des projections à moyen terme établies conjointement par la FAO et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et a examiné leurs incidences éventuelles du point de vue de la sécurité alimentaire et du développement agricole.

14. Le Comité a insisté sur l'importance des projections à moyen terme concernant les produits ainsi que sur leur utilité et leur pertinence pour les décisions relatives aux politiques.

15. Le Comité a souligné qu'il était important d'établir des relations avec les organismes nationaux et régionaux dans le but de généraliser l'adoption et l'utilisation des projections dans les décisions relatives aux politiques.

16. Le Comité a recommandé de promouvoir l'adoption et l'utilisation des projections à moyen terme dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

17. Le Comité a recommandé que d'autres produits importants pour la sécurité alimentaire soient inclus.

18. Le Comité a exprimé son soutien aux activités normatives de la FAO et en a souligné le rôle important dans le commerce international.

IV. Questions relatives aux politiques

A. Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords commerciaux régionaux et l'appui de la FAO aux Membres

19. Le Comité a accueilli avec satisfaction les informations actualisées qui lui ont été présentées au sujet des négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et des accords commerciaux régionaux.

20. Le Comité a souligné que le commerce agricole pouvait contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier des ODD 1 (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) et 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable).

21. Le Comité a souligné qu'il importait que le système commercial bilatéral, plurilatéral et multilatéral soit universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire, équitable et fiable et qu'il favorise la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration de la nutrition et le développement agricole durable.

22. Le Comité a salué l'appui de la FAO aux Membres s'agissant des accords commerciaux agricoles et a souligné qu'il importait de poursuivre ces activités.

23. Le Comité a réaffirmé son appui au renforcement des travaux des organes chargés d'élaborer des normes, notamment dans l'objectif d'assurer la pérennité de leur financement.

24. Le Comité a pris note de la proposition tendant à ce que le Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses se réunisse en 2019 afin d'élaborer des directives volontaires sur les huiles végétales, à l'appui des ODD, et est convenu que la proposition serait présentée au Bureau du Comité des produits pour examen.

B. La situation des marchés des produits agricoles 2018 – Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire

25. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'édition 2018 de *La situation des marchés des produits agricoles (SOCO) – Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire*, et a pris note des principales conclusions qui s'en dégagent.
26. Le Comité a reconnu le rôle que le commerce agricole pouvait jouer dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets ainsi que sa contribution au renforcement de la sécurité alimentaire dans le monde, à l'augmentation générale de la productivité agricole et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
27. Le Comité a souligné le rôle que devait jouer la FAO pour améliorer et faciliter le dialogue sur les politiques à mener aux niveaux mondial, régional et national au croisement du commerce et du changement climatique, notamment dans le contexte de l'Accord de Paris et des accords de l'OMC, afin de renforcer le rôle complémentaire de ces accords multilatéraux dans les limites de leurs mandats respectifs, et d'aider ainsi les pays les plus vulnérables à conduire des actions concrètes.
28. Tout en rappelant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Comité a insisté sur la nécessité de poursuivre l'analyse des répercussions que le commerce et les politiques y afférentes pouvaient avoir sur la concrétisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition, et sur la capacité d'atteindre la cible convenue dans l'Accord de Paris, à savoir contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement au-dessous de 2 °C¹.
29. Le Comité a demandé instamment à la FAO de continuer à intensifier ses activités de renforcement des capacités pour permettre aux pays de faire face aux défis croissants, notamment aux effets du changement climatique.
30. Le Comité a reconnu que les petits États insulaires en développement (PEID) étaient particulièrement vulnérables et que leur production alimentaire était menacée, et a souligné la nécessité de disposer de marchés agricoles internationaux et régionaux ouverts, transparents, équitables et non discriminatoires pour répondre à leurs besoins alimentaires.

V. Questions relatives au Programme

A. Rapport de la Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-neuvième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarante et unième session)

31. Le Comité a approuvé le rapport de la Réunion conjointe de la trente-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la quarante et unième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées, qui s'était tenue à Tanga (République-Unie de Tanzanie) du 15 au 17 novembre 2017.

¹ Il est pris acte de la décision des États-Unis d'Amérique de se retirer de l'Accord de Paris. Les États-Unis ont annoncé qu'ils cessaient immédiatement la mise en œuvre de leur contribution déterminée au niveau national et qu'ils demeureraient fermement engagés en faveur d'une approche qui permette de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en soutenant la croissance économique et en renforçant la sécurité énergétique. Ils ont également déclaré qu'ils allaient œuvrer pour travailler étroitement avec d'autres partenaires pour faciliter leur accès aux énergies fossiles et faire en sorte qu'ils puissent les utiliser de manière plus propre et efficace, et les aider à déployer des énergies renouvelables et d'autres sources d'énergie propre, compte tenu de l'importance de l'accès à l'énergie et de la sécurité énergétique dans leurs contributions déterminées au niveau national.

B. Rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé

32. Le Comité a approuvé le rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé, qui s'était tenue à Hangzhou (République populaire de Chine) du 17 au 20 mai 2018.

33. Le Comité a souscrit à la proposition de la République populaire de Chine relative à la célébration, le 21 mai, d'une Journée internationale du thé, et a demandé au Secrétariat de collaborer avec le Bureau du Comité des produits afin de soumettre la proposition à l'examen du Conseil, à sa cent soixantième session, en vue de la présenter à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa prochaine session (2019).

C. Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique

34. Le Comité s'est félicité du rapport sur les résultats obtenus grâce aux activités de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits en 2016-2017 au titre du Cadre stratégique et a salué la diversité des produits et des services visant à améliorer la transparence des marchés, à étayer la prise de décisions, à promouvoir l'investissement agricole responsable et à apporter un appui aux processus de gouvernance mondiaux et régionaux;

35. Le Comité a dit rejoindre l'analyse faite des tendances et des nouveaux enjeux mondiaux qui influenceront sur les travaux et les activités de la FAO concernant les marchés et le commerce des produits;

36. Le Comité a approuvé les principales priorités de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits – présentées dans le document CCP 18/6 – qui doivent être prises en compte dans l'examen du plan à moyen terme (PMT) 2018-2021;

37. Le Comité a souligné de nouveau l'importance que revêtaient les activités visant l'établissement de normes à l'échelle mondiale.

D. Thèmes de la prochaine édition du rapport sur *La situation des marchés des produits agricoles*

38. Le Comité a examiné les propositions de thèmes pour la prochaine édition (2020) de *La situation des marchés des produits agricoles*, et a jugé que les trois propositions étaient pertinentes.

39. Le Comité a demandé au Secrétariat de mener de nouvelles consultations auprès du Bureau du Comité des produits, en prenant en considération les avis exprimés en séance plénière.

40. Le Comité a invité instamment le Secrétariat à publier le rapport sur *La situation des marchés des produits agricoles* bien avant la session du Comité des produits afin que les Membres aient suffisamment de temps pour en analyser les conclusions.

VI. Questions relatives à la gouvernance

A. Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD)

41. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'aide apportée par la FAO à la mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD, en particulier concernant les travaux et activités menés dans le cadre du mandat du Comité des produits, et a demandé à la FAO de poursuivre ces activités.

42. Le Comité s'est déclaré satisfait des contributions du Comité des produits au Forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2017 et 2018, et a demandé au Secrétariat de coopérer avec le Bureau pour préparer les contributions au Forum de 2019, qui aura pour thème

«Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité», en s'appuyant sur les débats en plénière.

B. Programme de travail pluriannuel

43. Le Comité a pris note du rapport intérimaire sur la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel 2016-2019.
44. Le Comité s'est félicité de l'augmentation des activités intersessions et a encouragé la poursuite de ces activités.
45. Le Comité a examiné et approuvé le projet de Programme de travail pluriannuel 2018-2021.

VII. Autres questions

A. Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité

46. Le Comité a accueilli favorablement la Plateforme de la FAO pour la prise en compte systématique de la biodiversité et a pris note des informations reçues concernant son établissement.

B. Élection des nouveaux membres du Bureau

47. Le Comité a élu par acclamation Président du Comité M. Fredrik Alfer (Suède).
48. Le Comité a élu par acclamation les six Membres ci-après au Bureau du Comité: Argentine (Amérique latine et Caraïbes), Érythrée (Afrique), États-Unis d'Amérique (Amérique du Nord), Îles Salomon (Pacifique Sud- Ouest), Indonésie (Asie et Pacifique) et Jordanie (Proche-Orient).

C. Organisation des travaux de la soixante-treizième session

49. Le Comité a noté que la soixante-treizième session du Comité des produits aurait lieu à Rome en 2020 et que la date exacte en serait fixée par le Directeur général après consultation du Président du Comité, selon les procédures réglementaires.

D. Questions diverses

50. Le Comité s'est félicité du travail effectué par le Président, M. Khaled El Taweel (Égypte).

ANNEXE A

Ordre du jour de la soixante-douzième session du Comité des produits

- 1. Questions de procédure**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
 - 1.2 Désignation du Président et des membres du Comité de rédaction
 - 1.3 Déclaration du Directeur général
- 2. Marchés mondiaux des produits agricoles**
 - 2.1 Situation et perspectives à court terme des marchés des produits
 - 2.2 Perspectives à moyen terme: tendances et nouveaux enjeux
- 3. Questions relatives aux politiques**
 - 3.1 Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords commerciaux régionaux et l'appui de la FAO aux Membres
 - 3.2 La situation des marchés des produits agricoles (SOCO) – Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire
- 4. Questions relatives au Programme**
 - 4.1 Rapport de la Réunion conjointe de la trente-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la quarante et unième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées
 - 4.2 Rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé
 - 4.3 Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique
 - 4.4 Thèmes de la prochaine édition du SOCO
- 5. Questions relatives à la gouvernance**
 - 5.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD)
 - 5.2 Programme de travail pluriannuel
- 6. Autres questions**
 - 6.1 Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité
 - 6.2 Élection des nouveaux membres du Bureau
 - 6.3 Organisation des travaux de la soixante-treizième session
 - 6.4 Questions diverses
- 7. Adoption du rapport**

ANNEXE B**Liste des documents**

Cote du document	Titre
CCP 18/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
CCP 18/2	Situation et perspectives à court terme des marchés des produits 2016-2018
CCP 18/3	Perspectives agricoles à moyen terme: tendances et nouveaux enjeux
CCP 18/4	Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords commerciaux régionaux et l'appui de la FAO aux Membres
CCP 18/5	La situation des marchés des produits agricoles 2018: commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire
CCP 18/6	Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique
CCP 18/7	Thèmes de la prochaine édition de La situation des marchés des produits agricoles
CCP 18/8	Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable
CCP 18/9 Rev.1	Programme de travail pluriannuel

Documents d'information

CCP 18/INF/1	Calendrier provisoire
CCP 18/INF/2	Liste des documents
CCP 18/INF/3	Liste des délégués et observateurs
CCP 18/INF/4	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par l'Union européenne et ses États membres
CCP 18/INF/5	Déclaration du Directeur général adjoint (Opérations)
CCP 18/INF/6	Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)
CCP 18/INF/7	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)
CCP 18/INF/8	Collecte de données sur l'aide alimentaire à l'intention du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents – évaluation des systèmes en vigueur et proposition en vue de combler les lacunes
CCP 18/INF/9	Investissement, commerce, production et prix des produits

- CCP 18/INF/10 Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO
- CCP 18/INF/11 Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité
- CCP 18/INF/12 Rapport de la Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-neuvième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarante et unième session) (Tanga [République-Unie de Tanzanie], 15-17 novembre 2017)
- CCP 18/INF/13 Rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé (Hangzhou [République populaire de Chine], 17-20 mai 2018)
- CCP 18/INF/14 Nouvelles possibilités d'application des chaînes de blocs dans l'industrie agroalimentaire